Il faudra attendre au 16 juin 1806 pour assister à la bénédiction de la première pierre de l'église par Bernard-Claude Panet, curé de Rivière-Ouelle et coadjuteur de Québec. Cette pierre a été posée dans l'angle saillant du côté de l'Epître formant le coin du sanctuaire.

«Le plan adopté pour la construction de la maison de prières est asses rare dans la province. [...]. Ce plan offre le grand avantage de la clarté: pas de coin sombre sur le plan horizontal; à l'extérieur, une grande toiture continue que scandent les clochers. [...]. Elle apparaît au regard tout d'un jet, sans ombre. [...]. Ses proportions sont admirables. [...]. La grande attraction de cet extérieur, ce sont les deux clochers. [...]. Le grand clocher d'un galbe si parfait, date de 1865. [...]. C'est un chef-d'oeuvre de proportion et de bon goût.» Voilà ce qu'en dira, en 1943, Gérard Morisset, attaché honoraire des Musées nationaux de France.

Au temps du sixième desservant, Michel-Auguste Amyot (1806-1809)

Le prêtre-desservant de Saint-André, de 1806 à 1809, est à nouveau, Michel-Auguste Amyot, puis, de 1809 à 1814, Théodore Létang.

Au temps du septième desservant, Théodore Létang (1809-1814)

La discorde règne entre quelques paroissiens. Mgr Bernard-Claude Panet écrit à Mgr J.-O. Plessis, le 6 août 1810 que les syndics de Saint-André doivent encore une somme d'argent aux marguilliers. Ils attendent l'issue du procès maintenant en cour pour régler cette affaire touchant la bâtisse de leur église. "La charpente de cette église se doit lever ce même jour et ensuite se couvrir par les soins de monsieur Létang (curé) qui les a gagnés pour cela." (AAQ, Vol IV, 18, cartable des évêques)

Les travaux de construction commencés en 1805 se poursuivent toujours. L'édifice construit selon le "plan récollet" en raison des similitudes avec les églises érigées par les Récollets, avec une large nef sans transept où les chapelles latérales sont dégagées par le rétrécissement du choeur. La façade est extrêmement simple avec une seule porte centrale surmontée de deux oculi. Un fronton triangulaire est formé par la corniche du toit, chose courante durant cette période influencée par l'architecture palladienne anglaise. Le tambour extérieur construit en 1811 est vraisemblablement le même qui sert de porche actuellement. (Les églises du Québec)

Le 25 mars 1811, devant maître Thomas Pitt, Joseph Nadeau, maîtreforgeron de Kamouraska, s'engage à fabriquer les ferrures pour douze châssis, quatre petites portes et une grande porte. Le 12 avril, devant le même notaire, Antoine Gauthier de Kamouraska s'engage à couvrir en bardeaux le toit et la souche du clocher.

Enfin! des bancs pour notre église!

Le 15 juin 1811, les marguilliers autorisent Benjamin Ouellet, fils d'Emmanuel, marguillier en charge, élu le ler janvier 1809, à faire fabriquer les bancs de la nouvelle église. L'après-midi du ler septembre, Benjamin Ouellet est à l'étude du notaire Thomas Pitt. Louis Pinet, maître-menuisier s'engage à faire et livrer pour l'église cent trois (103) bancs de quatre pieds de large sur trois pieds et pour chaque banc, un autre petit banc ou prie-Dieu, le tout livrable le ler novembre prochain. Les matériaux, clous, planches et madriers seront fournis et livrés chez le menuisier qui recevra huit livres sept sols (la £ de vingt sols), pour chaque banc, lorsqu'ils seront posés à l'église. Louis Pinet, Pascal Taché et Thomas Pitt, notaires signent le contrat. Deux semaines plus tard, Benjamin Ouellet obtient la permission des marguilliers, anciens et nouveaux, de prendre au coffre-fort de la Fabrique l'argent nécessaire pour payer les bancs... Étaient-ils déjà tous terminés?

Bénédiction de l'église

Le 24 octobre 1811, en présence du capitaine Pierre Michaud, Jean-Marie Michaud, Louis Pinet, Hilaire Michaud et plusieurs autres, le prêtre-desservant de Saint-André, Théodore Létang bénit enfin la première église de la paroisse. (D'ailleurs, elle est toujours là à l'allure fière malgré ses cent soixante-quinze ans!!!)

Fondation de la première paroisse-fille de Saint-André: Saint-Patrice (1813)

De 1791 à 1813, puis, en 1825, le prêtre-desservant de Saint-André est aussi desservant de la paroisse Saint-Patrice puisqu'il n'y a pas encore de prêtre résident à cet endroit. Saint-Patrice est choisi comme patron de la paroisse, à cause, semble-t-il, de la dévotion qu'ont plusieurs paroissiens d'origine et de descendance irlandaise. L'érection canonique de Saint-Patrice a lieu le 16 janvier 1833. Néanmoins, trois ans plus tôt, une prêtre y réside déjà.

Au temps du huitième desservant, Barthélémy Fortin (1814-1816) Malgré la requête de paroissiens qui souhaitent garder leur curé, Théodore Létang, son successeur, Barthélémy Fortin, arrive à Saint-André. De 1814 à 1816, certains travaux d'embellissement se poursuivent. L'avant-midi du 25 juillet 1814, en l'étude du notaire Jean-Baptiste Taché, Jacob Fortin, maître-charpentier de Baie Saint-Paul, comté de Northumberland, cède à Bénoni Martin, maître-menuisier de Kamouraska, les ouvrages qu'il devait faire lui-même à la voûte de l'église. Bénoni Martin recevra soixante-quinze piastres d'Espagne à la livraison des ouvrages. Le 30 juillet 1814, devant maître Thomas Casault, Paul Martin s'engage à "renduire" les murs.

Le 19 février 1815, les marguilliers décident de faire fabriquer des balustres en fer, ils paieront quarante-neuf livres (£49) pour le fer. Le 28 mai, ils veulent couvrir les gonds du clocher, font peindre le clocher et achètent la chaire de l'Islet Notre-Dame du Bon-Secours.

Au temps des neuvième, dizième et onzième desservants, Pierre René Joyer(1816-1817) Philippe Auguste Parent (1817-1818) Jacques Varin (1818-1820)

En moins de temps qu'il n'en faut pour le dire, les prêtresdesservants se succèdent à Saint-André. En 1816-1817, c'est Pierre René Joyer. Le 7 février, il demande de réparer le presbytère.

En 1817-1818, arrive le prêtre-desservant Philippe Auguste Parent alors que le nombre de communiants au 9 avril s'élève à six cent cinquante-six (656) communiants.

En 1818, le curé de Kamouraska, Jacques Varin, est prêtredesservant à Saint-André. En 1820, arrive Pierre Flavien Leclerc qui se dévouera auprès des Andréens pendant dix-sept ans.

Le 14 juillet 1818, Mgr J.-O. Plessis renouvelle à Jacques Varin les pouvoirs extraordinaires accordés à ses prédécesseurs, pour les paroisses de Saint-Louis, Saint-André, Rivière-du-Loup, Cacouna, L'Isle-Verte, Trois-Pistoles et Rimouski. Jacques Varin est avant tout curé de Saint-Louis de Kamouraska de 1818 à 1843. Selon le portrait qu'a fait de lui F.-M. Dérome dans "Réminiscences et portraits" dans Le Foyer canadien, en septembre 1866, il est un prêtre vénérable par ses vertus, surtout par sa générosité envers les mendiants les plus obscurs et les étudiants besogneux, il ne thésaurise pas avec les revenus. Homme de prière et d'études, il est érudit et parle avec beaucoup d'esprit. Ses oeuvres ont su révéler sa puissance de travail, la largeur de son esprit et de son coeur.

Le 6 janvier 1819, on augmente le salaire annuel du bedeau Jean-Baptiste Guéret dit Dumont à trois livres dix-huit schelings (£3-18) soit vingt-quatre livres, ancien cours.

Au temps du douzième desservant et premier curé, Pierre Flavien Leclerc (1820-1837)

Pierre Flavien Leclerc arrive à Saint-André en 1820 comme prêtredesservant.

Cette année-là, le 31 décembre, la Fabrique commande un grand tableau et deux petits, un encensoir d'argent, une assiette d'argent, six chandeliers triangulaires et six souches. Le ler juillet 1821, on décide de faire blanchir l'extérieur de l'église et de peindre le clocher. Puis, on paie vingt-cinq livres (£25) à Louis-Hubert Triaud, le tableau représentant le "martyre de Saint-André, ville au bord de l'eau dans un paysage de montagne"; François Baillargé en sculpte le cadre avec une tête ailée pour la somme de douze livres (£12). Laurent Amyot reçoit vingt-cinq livres (£25) pour un encensoir et une navette. En 1823, la Fabrique demande à Mgr l'évêque la permission de parachever à ses frais la sacristie. Le 24 octobre 1824, on permet à M. le curé d'acheter un ornement noir à son goût. Les réparations demandées depuis sept ans et demi sont aussi permises. On pourra transformer l'ancien presbytère, côté nord, en deux salles publiques, l'une pour les hommes, l'autre pour les femmes. Seront parachevés les ouvrages qui restent à faire tant pour la sacristie ainsi que le logement en dedans et au dehors du premier et second étage ainsi qu'une petite chambre dans le grenier pour loger Messire Pierre Flavien Leclaire, prêtre et curé. Les châssis seront boisés et l'escalier construit. Étienne Pelletier de Saint-André, s'engage le 13 mars, devant maître Ignace Bernier, notaire de Saint-André, à exécuter ces travaux.

En 1825, la paroisse de Saint-André est encore une mission! Le 29 janvier 1825, les tenanciers des seigneuries de l'Islet-du-Portage et de la Rivière-des-Caps (territoire d'une étendue de douze milles de longueur et de neuf milles de largeur, entre la Pointe-Sèche et le chemin du lac Témiscouata, sur lequel se trouvent six cent soixante-douze (672) terres de trois arpents de front sur quarante-deux de profondeur dont quatre cents (400) sont concédées et deux cent cinquante (250) habitées par autant de familles soit en tout environ mille sept cents (1700) âmes dont neuf cents (900) communiants) présentent une requête à Sa Grandeur Mgr l'Illustrissime et Révérendissime Joseph-Octave Plessis, évêque catholique de Québec, le suppliant de bien vouloir ériger la paroisse sous l'invocation de Saint-André, civilement reconnu par le Règlement de 1721 et approuvé par arrêt du Conseil d'état de Sa Majesté très chrétienne, le 3 mars 1722.

Les habitants peuvent fournir annuellement pour leur dîme et pour la subsistance du prêtre qui leur est donné, la quantité de trois cent cinquante (350) minots de froment, de quarante (40) minots de pois, de cent (100) minots d'avoine, de cent (100) minots d'orge et de cinquante (50) minots de gaudrioles (aliments pour les chevaux).

Cent dix-sept (117) habitants de la paroisse ont posé leur croix sur l'important document. Seuls signent Pierre-Flavien Leclerc, prêtre, Pierre Canac-Marquis, Germain Miville, Raphaël Sousi, Louis Pinet, Benjamin Sirois et Edouard Michaud. Plusieurs années auparavant, l'érection civile avait été refusée. Le 24 avril 1809, Mgr Plessis avait écrit à Jean-Henri Roux, vicaire général à Montréal: "le gouverneur refuse d'accorder des lettres patentes pour l'érection civile de la paroisse de Saint-André de Kamouraska".

Le 1 janvier 1826, les marguilliers consentent à employer une centaine de louis en ornements, linges et autres choses qu'il paraîtra juste et raisonnable à M. le curé Leclerc. Un an moins un jour plus tard, on décide fièrement de faire fabriquer un "beau" tabernacle en bois sculpté et doré (réplique de celui de la basilique de Québec incendié en 1922) par François Baillargé, de peindre la sacristie et d'acheter les planches pour faire un jubé. Le 21 juillet 1827, maître Antoine Parent rédige la donation de Pierre-Hilary Michaud d'un terrain, voisin de l'église, à Mgr l'évêque de Québec, Bernard-Claude Panet, pour la Fabrique de Saint-André. Son épouse, Marie-Angèle Sirois ratifiera ce don le 5 janvier 1828 devant Ignace Bernier, notaire de Saint-André.

Le 7 juin 1829, les marguilliers décident enfin de faire élever le jubé, de réparer les châssis et de réparer et dorer les anges. Le 15 novembre, ils achètent pour la somme de cinquante piastres un lopin de terre entre le terrain de la Fabrique et le chemin royal. Un mois et demi plus tard, le 31 décembre, les habitants de Rivière-des-Caps présentent à nouveau une requête demandant la division de la paroisse. Selon eux, les deux-tiers du deuxième rang, et les troisième et quatrième rangs, généralement possédés par les habitants des première et deuxième concessions qui les réservent pour le bois, pourraient former une nouvelle paroisse.

Pierre-Hilary Michaud vend un terrain à la Fabrique, Jean-Baptiste Bélanger, notaire à Québec, rédige le contrat le 6 juillet 1830.

Le recensement de 1831 nous révèle qu'une seule personne est de religion non-catholique, Joseph Desjardins (en relation avec l'Église d'Écosse), seul navigateur de la paroisse, ses voyages l'avaient-ils influencé? Ce Joseph-Marie, dit José, semble assez original sur ce plan, il est le seul des onze membres de la maisonnée à avoir adhéré à cette religion. Habitent avec lui son vieux père, Joseph-Marie, cultivateur qui décédera à l'âge de quatre-vingt-dix-neuf ans en 1863, sa première épouse, Adélaïde Beaulieu et ses enfants.

En 1831, le salaire annuel du bedeau s'élève à £5 puis, à £10 l'année suivante alors que le procureur de la Fabrique, Alexandre Fraser, reçoit £3 en 1833.

L'après-midi du ler avril 1832, maître Alexandre Fraser rédige une procuration des syndics de la Fabrique de Saint-André à N. F. Belleau, écuyer, étudiant en droit à Québec pour agir au nom de la paroisse et faire accepter la donation, le 21 juillet 1827, et la vente, le 6 juillet 1830, par Pierre Hilary Michaud de terrains à Mgr l'évêque de Québec, Joseph Signay. À une assemblée, les marguilliers établissent par une résolution, le notaire Alexandre Fraser, procureur de la Fabrique pour tenir les comptes, retirer les argents dus et émettre des reçus.

Le 25 mai 1833, les habitants de la Rivière-des-Caps présentent une fois de plus une requête demandant de diviser la paroisse. Des raisons: grande distance (cinq heures de route pour les habitants du cinquième rang), mauvais état des routes. De plus, la paroisse contient cinq lieues et l'église est située à une lieue et demie de "l'extrémité supérieure". Le 28 juin, une requête d'un certain nombre de paroissiens de Saint-André et de la Rivière-du-Loup demandent l'érection d'une nouvelle paroisse. À cette époque, la paroisse compte environ mille deux cent soixante-quinze (1275) communiants.

Le 21 juillet, le marguillier en charge, Firmin Bélanger est autorisé à acheter pour huit piastres (\$8) des planches sans noeuds et de la meilleure qualité pour faire la voûte. Deux jours avant la fin de cette année, le sculpteur Louis-Xavier Leprohon s'est engagé, pour la somme de quatre cent soixante-quinze livres (£475), à faire, peindre et dorer la voûte, faire la chaire en bois sculpté avec cuve peinte en brun, le banc d'oeuvre, dans le sanctuaire, la voûte et le retable (partie postérieure et décorée de l'autel), les stalles (sièges à dossier élevé disposés autour du choeur et réservés aux membres du clergé), le baptistaire, la corniche dans le choeur et dans la nef et les tablettes portant les statues en plâtre, selon le marché passé devant maître Alexandre Fraser.

Le 27 septembre 1835, les marguilliers décident de faire percer une seule porte derrière l'autel et d'abolir les deux portes latérales, de refaire le confessionnal, d'en faire bâtir un nouveau en les plaçant de chaque côté de la porte par le sieur Leprohon. Pour les confessionnaux, une somme de £5 est versée à Leprohon. Les travaux réalisés dans l'église par l'habile sculpteur apportent tant de satisfaction qu'on lui accorde vingt-cinq livres (£25) de gratification, le 19 juin 1836.

Érection civile de Saint-André

Il y a plus de dix ans, le 29 janvier 1825, les tenanciers des seigneuries de l'Islet-du-Portage et de la Rivière-des-Caps demandaient l'érection civile de leur paroisse, celle de Saint-André... Enfin, on répond à leur désir le 12 mai 1835.

Au temps du deuxième curé, Louis-Antoine Montmigny (1837-1843)

Un nouveau curé arrive à Saint-André, il s'agit de Louis-Antoine Montmigny qui y séjournera jusqu'en 1843.

Le 4 décembre 1837, l'évêque de Québec adresse une lettre circulaire aux curés de toutes les paroisses situées entre Lévis et Rimouski demandant de faciliter le passage des troupes anglaises dans leur paroisse. Dociles, les paroissiens obéissent aux ordres de leur évêque.

Le 28 avril 1838, les marguilliers promettent la somme de deux livres dix schelings à Pierre Canac Marquis pour retirer les rentes des bancs et donner des reçus. On achète de Laurent Amyot un bénitier et un ostensoir en argent massif. Puis, l'année suivante, une lampe du sanctuaire en argent, oeuvre de Laurent Amyot et François Sasseville.

À la demande du curé, Louis-Antoine Montmigny, le 4 juin 1839, les marguilliers feront déplacer le vieux presbytère et ériger un hangar nécessaire pour conserver son grain. Douze jours plus tard, les habitants décident de démolir le vieux presbytère et d'en bâtir un nouveau sur un autre site où seront aménagés une salle et un logement pour le bedeau. Cette année-là, la quête rapporte douze schelings et huit deniers. Le 23 août 1841, a lieu l'érection du chemin de la croix en l'église de Saint-André. En 1842, on prévoit un montant de £25 à payer à M. Baillargé pour le tabernacle qu'il doit faire pour la Fabrique et en 1843, on peint la toiture...

Bientôt des paroisses-filles pour Saint-André!

Pendant que l'église de Saint-André se transforme en grâce et en beauté, une partie de ses habitants souhaitent la construction de nouvelles églises. Le 8 octobre 1841, Mgr Signay est dans la seigneurie de Rivière-du-Loup, au troisième rang de Saint-André, chez Joseph Gauvin. L'évêque de Québec vérifie la requête de quarante-six tenanciers et cinq locataires (soixante établissements de pétitionnaires), habitant un territoire de neuf mille de front sur six milles de profondeur pouvant être desservi en une seule paroisse, borné au sud aux terres de la Couronne, au nord, en partie aux deuxième et premier rangs de la seigneurie de Rivière-du-Loup, au sud-ouest à la ligne seigneuriale entre Rivière-du-Loup et l'Islet-du-Portage, au nord-est au bout de la profondeur concédée et au chemin du lac Témiscouata sur vingt-deux mille (22 000) arpents en superficie

environ dont quinze mille trois cent quatre-vingt (15 380) sont déjà habités par cent quarante-neuf familles formant une population de mille soixante-deux (1062) âmes, cinq cent sept (507) communiants. La dîme annuelle pourrait être de trois cent cinquante-six (356) minots de blé froment, cent soixante-quatre (164) minots de pois, cent dix (110) minots d'avoine et quarante (40) minots d'orge. Ce territoire fait partie de la paroisse de Saint-André érigée canoniquement et civilement et de la chapelle de Saint-Patrice canoniquement érigée. Des gens sont à dix milles des églises; ils trouvent difficiles les chemins d'automne et ceux du printemps et parcourir toute cette distance avec les enfants à instruire, les nouveaux-nés à baptiser, ils sentent depuis longtemps le besoin de former une paroisse à part. Deux sont contre le projet: Jean Michaud et Germain Leclerc qui ne veulent pas être attachés à cette nouvelle paroisse. Élie Michaud et Louis Leblanc dit George signent comme témoins avec Thomas Mailloux, curé de Sainte-Anne.

Le 24 décembre 1841 et le 9 mai 1842, une requête des habitants des premier, deuxième et troisième rangs de la partie nord-est de la paroisse de Saint-André et de l'endroit nommé chemin du Lac veulent une église au troisième rang, condition indispensable de leur séparation de Saint-André. Le 8 août 1842, le curé de Sainte-Anne écrit au secrétaire de Mgr pour lui dire que les habitants du troisième rang, ameutés par une tête chaude, ne veulent plus faire partie d'une nouvelle paroisse. Les gens des deuxièmes rangs se sont désistés. Puis, le 24 novembre, il écrit que «...ceux qui veulent obstinément une église au troisième rang sont les braves Bélanger de Saint-Roch des Aulnets dont la tête et l'esprit sont de pins roulés qui ne sont pas polis sur aucune face et qui par conséquent, restent toujours de rebours». Le 5 décembre, le curé Montmigny note des remarques à propos de division de sa paroisse: «Le diable a trouvé le moyen de répandre la zizanie parmi les gens des quatrième, cinquième, sixième et septième rangs qui veulent une église près de la rivière qui inonde afin de ne pas avoir à marcher trop à pied pour aller aux offices.»

On voit déjà se dessiner à l'horizon toute la réalité future: ce seront les églises de Notre-Dame du Portage, de Saint-Alexandre et de Sainte-Hélène. À quoi bon se quereller sur le choix d'un emplacement, tous un jour ou l'autre verront leur souhait comblé.

Au temps du troizième curé, Pascal Pouliot (1843-1849)

En 1843, le nouveau curé Pascal Pouliot arrive, déçu d'être nommé à Saint-André après huit années à Trois-Pistoles... À Saint-André, on dénombre mille neuf cents (1900) communiants, cinq concessions établies,

une sixième commencée, cinq lieues pour aller visiter les malades, les chemins affreux à moitié faits, des portages de plusieurs arpents. Le prêtre précédent avait le bras nerveux, il a établi le scapulaire, le Chemin de la Croix, l'indulgence de la Toussaint, le mois de Marie. Le nouveau curé aura beaucoup à faire pour répondre aux attentes. Selon lui, un seul prêtre ne peut subvenir à tous ces besoins. Il demande donc de diviser sa paroisse, suggérant l'établissement d'une nouvelle paroisse au troisième rang près de la route où les gens du quatrième et du cinquième passent pour descendre aux moulins et à l'église actuelle. La population y sera de huit cent soixante-quatre (864) âmes, cent trente-huit (138) habitations, cinq cent soixante-sept (567) communiants.

En 1843, Antoine Plamondon vend deux tableaux pour l'église: le Rosaire, Sainte-Philomène agenouillée dans un passage, un ange ailé descend du ciel avec des palmes et des fleurs. André Paquet dresse le tabernacle de la chapelle latérale droite. En 1845, on compte cent dix-huit (118) bancs dans la nef et trente-cinq (35) au jubé.

Le 14 avril 1845, le curé Pouliot annonce à Mgr l'archevêque de Québec qu'il souhaite changer de vicaire. M. Larouche est mélancolique et susceptible. Sa soeur n'est pas d'un caractère à s'accommoder avec le père, la mère et la soeur du curé. Le 20 septembre 1846, le curé Pouliot est nommé à Deschambault, à quarante-huit lieues de Saint-André. Celui-ci veut rester à Saint-André, son vieux père est malade au lit depuis un an; il veut aussi régler avec les gens de Saint-André le démembrement projeté de trois parties de la paroisse. À cet effet, le 9 décembre, il exprime à son évêque son souhait de voir érigée la paroisse de Saint-Alexandre, demandée depuis douze ans.

Le 28 décembre 1845, le salaire annuel du bedeau est augmenté à 20 louis à la condition qu'il continue à laver le "linge" de l'église.

À cette époque, les prêtres de la région prônent inlassablement l'abstinence. Un peu partout, l'Ordre de la Tempérance est établi par le truchement de la Société de la Croix (la croix noire dira-t-on couramment). En 1842, arrive à Kamouraska, l'abbé Charles Chiniquy, apôtre de la Tempérance. Sa réputation s'étendra aux paroisses environnantes avec la publication du "Manuel ou Règlement de la Société de Tempérance". En 1850, des citoyens, émus du décès d'un homme trouvé ivre mort, érigent, à la demande du curé Quertier, un calvaire avec Christ en bois, au pied de la route de Saint-Germain. Le 30 juillet 1847, la Société de Tempérance est établie dans la paroisse.

Le 29 août, le trésorier de la Fabrique donne à M. le curé cinquantehuit livres (£58) pour acheter trois garnitures de chandeliers d'autel et une garniture de banc d'oeuvre et pour faire les réparations à la sacristie et le 24 septembre, soixante-cinq louis dix schelings pour acheter un ciboire et un calice. Le 2 février 1849, une requête d'une partie du fief de Granville demande l'érection d'une paroisse entre Saint-André et Kamouraska. Une réponse favorable ne leur sera rendue qu'en 1893. La nouvelle paroisse s'appellera alors Saint-Germain.

Le 30 août 1849, M. le curé Pascal Pouliot est nommé à Saint-Gervais; encore une fois, il se plaint, il aura à donner deux mille communions, c'est trop de travail. Mgr lui rappelle qu'il ne s'est jamais plu à Saint-André et qu'il éprouvait même une certaine antipathie.

Fondation de la seconde paroisse-fille de Saint-André: Sainte-Hélène (1846)

Le 23 octobre 1846, le curé Pouliot reçoit le décret canonique de Sainte-Hélène, il aurait préféré celui de Saint-Alexandre et demande une nouvelle église entre Saint-André et Rivière-du-Loup. Le 14 octobre 1846, Sainte-Hélène, détachée de Saint-Louis de Kamouraska, de Saint-Pascal et de Saint-André, était érigée canoniquement et desservie par les prêtres des deux premières paroisses jusqu'à 1851, année où vient résider le premier curé.

Le 19 novembre 1848, la Fabrique de Saint-André prête pour deux ans une somme de 40 livres (£40) aux paroissiens de la nouvelle paroisse où l'église, construite en 1848 et 1849, est bénite le 5 novembre 1849. Le 15 novembre 1849, le nouveau curé de Saint-André, Narcisse Doucet, et la Fabrique cèdent des effets à celle de Sainte-Hélène où les registres s'ouvrent en 1850. En 1851, la seconde paroisse-fille de Saint-André est composée de mille soixante-dix (1070) âmes.

Fondation de la troisième paroisse-fille de Saint-André: Saint-Alexandre (1851)

La nouvelle paroisse de Saint-Alexandre, comprise dans les seigneuries de l'Islet-du-Portage et de Verbois ou Terrebois, est détachée des paroisses de Saint-André surtout et de Sainte-Hélène. Elle est mise sous le patronage de saint Alexandre en l'honneur de Mgr Alexandre-Antonin Taché, archevêque de Saint-Boniface, né le 23 juillet 1823 à Rivière-du-Loup alors dans le comté de Kamouraska. Les registres s'ouvrent en 1850 pendant que commence la construction de l'église paroissiale par le curé de Sainte-Hélène qui s'occupe des deux paroisses jusqu'en 1852, année où s'installe le premier curé.

Le 19 mai 1850, les habitants du nord-est du deuxième rang veulent aider à l'érection de la nouvelle église de la paroisse de Saint-Alexandre, mais craignent que les gens du "bord de l'eau" les obligent à venir avec eux pour bâtir l'église entre Saint-André et Rivière-du-Loup. Le 6 octobre

1851, la partie nord-est du deuxième rang de l'Islet-du-Portage, communément appelée "la relève", de l'étendue d'une lieue et une partie du troisième rang, sont plus éloignés d'environ deux lieues de l'église de Saint-André que de celle de Saint-Alexandre et désirent être adjoints à cette dernière. Douze jours plus tard, quelques-uns se désistent. À Saint-Alexandre, les affaires vont très bien, le charpentier doit lever la sacristie cette semaine et espère livrer l'église prête à dire la messe à la Toussaint. Le patron sera saint Alexandre, surnommé "le charbonnier". En 1875-1876, le tabernacle de Saint-André sert explicitement de modèle à Sabas Thibault qui en sculpte une réplique pour l'église de Saint-Alexandre. Ce lien étroit avec la paroisse-mère révèle l'influence qu'a pu exercer l'église de Saint-André.

Saint-Alexandre est érigé canoniquement le 26 mars 1857 après quatre érections temporaires: 24 mai 1851, 16 juillet 1852, 17 mai 1853 et 21 mai 1853. La municipalité est érigée le 25 novembre 1857.

Au temps du quatrième curé, Narcisse Doucet (1849-1862)

En 1849, l'abbé Narcisse Doucet, nouveau curé, arrive à Saint-André où la vie continue. En mars 1850, la Fabrique souhaite faire ériger un clocher à l'église et céder un terrain pour une école modèle. Au printemps 1850, Mgr refuse que l'on prenne l'argent de la Fabrique pour faire dresser un clocher, plusieurs n'ayant pas payer leurs dettes à la Fabrique; environ les trois-quarts ont payé après bien des efforts, des sollicitations et des poursuites judiciaires. Le ler décembre 1850, à cause du décès de Pierre Canac-Marquis, trésorier de la Fabrique, l'argent revient entre les mains du curé.

En 1850, le premier concile provincial de Québec réglemente le chant en latin et la musique de l'orgue ou de l'harmonium dans les églises. On recommande de ne pas lire les bibles protestantes distribuées dans le but de convertir les Canadiens-français à la religion protestante. Les noms donnés au baptême seront toujours ceux des saints du martyrologe romain. Un enfant de chacune des familles devra porter le nom du patron de la paroisse. L'âge ordinaire pour la première communion se situe entre dix et douze ans. Dans les cimetières, il y aura trois sections pour les morts réguliers, les enfants non-baptisés et ceux baptisés, morts avant l'âge de raison.

Pour la première fois, le 26 février 1854, on assure l'église pour un montant de mille huit cents louis et la sacristie pour deux cents louis à l'assurance mutuelle des Fabriques du diocèse de Québec et de Trois-Rivières. Le 8 décembre 1854 est le jour de Proclamation du Dogme de

l'Immaculée Conception, à compter de cette date, la fête sera célébrée chaque année dans toutes les églises catholiques.

En 1852, la dîme reçue par M. l'abbé Narcisse Doucet comprend deux cent quarante-neuf (249) minots de blé, cinquante-quatre (54) minots de pois, trois cent huit (308) minots d'avoine, cent deux (102) minots d'orge et quatre-vingt-deux (82) minots de seigle. En 1857, elle rapporte cent vingt-trois (123) minots de blé, soixante (60) de pois, quarante (40) d'avoine, cent (100) d'orge et cent vingt-et-un (121) de seigle. Cinq ans plus tard, les fidèles donnent cent vingt-trois (123) minots de blé, soixante (60) minots de pois, quatre cent vingt-et-un (421) minots d'avoine, cent vingt-cinq (125) minots d'orge et soixante-dix-huit (78) minots de seigle.

En septembre 1858, Maxime Morin couvrira la sacristie en bardeaux pour la somme de vingt louis, c'est d'une extrême urgence. Cette nouvelle couverture sera ensuite peinte de même que le pignon de la sacristie. En 1860, la Fabrique achète des fleurs, un encensoir, un bénitier et une croix de procession, deux chandeliers en bronze dorés, une horloge, quatre tableaux et des lampes.

Le 30 juillet 1861, Mgr Bourget demande à ses prêtres, personnages les plus importants de chaque paroisse, de porter le collet romain. L'usage se répandra surtout après 1875.

À l'été 1862, des réparations sont faites à la grange et à l'étable de la Fabrique. Le 1er septembre, les paroissiens expriment la douleur que leur cause le départ de leur curé depuis treize ans, le révérend Narcisse Doucet, cet homme rempli d'un esprit de paix, de conciliation, d'abnégation, de charité et de zèle sans bornes dans l'exercice de son ministère. Il savait s'imposer des sacrifices personnels et pécuniaires, calmer les passions et les oppositions aveugles soulevées contre la loi des écoles (dans un grand nombre de localités, cette opposition s'est manifestée par le crime et l'incendie). L'administration des biens temporels, les améliorations apportées à l'église, à la sacristie, aux bâtisses du pasteur, même l'école spacieuse atteste de la générosité de son fondateur. Avant son départ, le 28 septembre, le prêtre fait cession d'un terrain de deux cent trente (230) pieds français sur une profondeur inégale de 37 1/2 du côté sud-ouest et 34 1/2 du côté nord-est, situé au premier rang de la seigneurie de l'Isletdu-Portage, paroisse Saint-André, borné au nord au grand chemin, au sudouest à Pierre-Hilary Michaud, au sud et au nord-est au terrain de la Fabrique. Ce terrain devra être employé aux seules fins de l'éducation et principalement des enfants de l'arrondissement de l'église.

Le 20 juillet 1862, le curé Doucet avait écrit à Mgr lui disant son intention de démissionner vers le 15 octobre en raison de sa mauvaise santé.

Des nouveaux bancs pour notre église

Le 22 décembre 1850, le curé et les marguilliers font un marché avec le plus bas enchérisseur, Joseph Morin, ouvrier, pour lui faire réparer et doubler le plancher de la nef et du sanctuaire, relevant le double de trois ou quatre pouces au-dessus du premier plancher, plate-forme sur laquelle reposeront les cent vingt nouveaux bancs qu'il fabriquera dans la salle publique entre le ler février et le ler septembre prochain à raison de dixsept chelins et demi par banc pour un total de cent cinquante louis. On s'interroge à savoir s'il faut refaire le banc du seigneur John Saxton Campbell qui est protestant et qui demeure en Angleterre, il n'a jamais fait de présent à l'église, mais il donnera bientôt un superbe lustre de cristal.

Le banc réservé au seigneur John Saxton Campbell est vendu le 25 décembre 1851, il n'est pas "patron" de l'église ou donateur du terrain sur lequel repose l'église. Alexandre Fraser, son agent, consent à la vente de ce banc.

Entre le ler février et le ler septembre, les bancs neufs livrés par Joseph Morin, ouvrier, sont faits conformément au marché intervenu entre lui et les marguilliers. Que de dépenses à faire!

Le révérend Narcisse Doucet possédera gratuitement à compter du 2 juillet le banc qu'il occupe actuellement et ce, tout le temps qu'il sera trésorier de la Fabrique, c'est-à-dire jusqu'au 21 octobre 1855.

Construction d'un nouveau presbytère

Depuis quinze ans, les curés se sont plaints du froid qui s'introduit de toutes parts dans les murs mal faits du presbytère. Cet hiver 1850-1851, on a dépensé trente livres (£30) pour payer le bois de chauffage. Une assemblée des francs-tenanciers, tenue à la sacristie le 16 février 1851, décide de bâtir, vu la détérioration de celui qui existe actuellement, un nouveau presbytère en bois d'un seul étage de pas plus de cinquante pieds de longueur. Onze syndics sont élus à cette fin. Le 13 avril, une requête de cent trente-huit habitants demande à Mgr la permission d'ériger un nouveau presbytère pour la somme de quatre cent cinquante louis, même si le démembrement de la paroisse Saint-André en deux nouvelles paroisses: Sainte-Hélène et Saint-Alexandre (930 habitants et 112 familles en 1850, aux troisième, quatrième, cinquième et sixième rangs), a beaucoup affaibli les moyens de ses habitants. Le bois, déjà sur place, est fourni gratuitement par les habitants.

En octobre 1851, le charpentier espère livrer dans quinze jours le presbytère de quarante-cinq pieds de long sur trente de profondeur, plus une cuisine adjacente de dix-huit pieds sur quinze. Érigé à l'arrière, du côté est de l'église, l'édifice appartient au répertoire vernaculaire québécois. Cet

édifice, d'une architecture remarquable, aurait sans doute été classé monument historique s'il n'eût été démoli en 1956. Entre la sacristie et ce presbytère, il y a un espace de vingt-deux pieds. Le recensement de 1851 nous révèle la présence à Saint-André d'un presbytère et d'une église en pierre pouvant contenir environ trois mille personnes.

Le 18 mai 1851, le voisin, Pierre Hilary Michaud, cultivateur et marchand a fait don à la Fabrique d'un nouveau terrain de trente-cinq pieds de large au nord-est et vingt-cinq pieds au sud-est sur une profondeur de cent dix pieds à cent un pieds et demi pour asseoir plus commodément la bâtisse et lui donner plus d'apparence à la condition de ne point bâtir ou faire élever aucune bâtisse le long de la ligne mitoyenne entre son terrain et celui de la Fabrique dans l'espace de trente pieds à partir du bout sud du mur de la ligne sur une largeur de quatre-vingt-dix pieds qui pourrait obstruer pour lui la vue du terrain public de la Fabrique en arrière de l'église. Quant au fournil, il sera reculé de trente pieds vers le sud.

Le 10 juin 1852, la Fabrique emprunte deux cents louis de Pierre Hilary Michaud pour deux ans avec intérêt de six pour cent pour achever les ouvrages commencés au nouveau presbytère. À l'automne 1853, Mgr l'Archevêque donne la permission d'employer les deniers de la quête de l'Enfant-Jésus pendant deux ans pour payer la clôture du jardin du presbytère et pour renouveler les autres de la cour et du terrain de la Fabrique.

Pour la première fois, le 26 février 1854, on assure le presbytère pour la somme de six cent vingt-cinq louis à l'assurance mutuelle des Fabriques du diocèse de Québec et de Trois-Rivières.

En 1854, vu le manque de maisons d'école pour l'arrondissement de l'église, la partie de la sacristie autrefois occupée par M. le curé sera mise à la disposition de MM. les commissaires et deviendra maison d'école jusqu'à l'an prochain.

En 1856, les marguilliers de Saint-André acceptent l'échange d'un lot de terre de quelques perches situé le long du chemin au sud-ouest de l'église pour un autre petit lot de la Fabrique afin de former un terrain carré propre à y asseoir une maison d'école pour l'arrondissement de l'église. Le 14 avril, devant Alexandre Fraser, Pierre-Hilary Michaud, agriculteur et marchand de Saint-André, vend au révérend Doucet pour l'arrondissement de l'école no 2 un terrain situé au premier rang de la seigneurie de l'Islet-du-Portage et contenant deux cent trente (230) pieds, au sud et nord-est du terrain de la Fabrique, pour la somme de 15 louis.

Le 2 mai 1858, on décide d'agrandir la sacristie en tirant partie du second étage et de la portion du bas occupés comme presbytère.

Fondation de la quatrième paroisse-fille de Saint-André: Notre-Dame-du-Portage (1856)

Après la fondation de Saint-Patrice, de Sainte-Hélène et de Saint-Alexandre, c'est celle de Notre-Dame-du-Portage. Voilà qu'en 1855, on décide de construire une église, une sacristie et un presbytère sur la terre de Benjamin Michaud, au premier rang du Portage, près de l'ancien chemin du Lac. Le 28 juin, cent huit (108) habitants de Saint-André présentent une requête à Mgr Charles-François Baillargeon, coadjuteur du diocèse de Québec, l'informant qu'ils ignoraient que de telles demandes avaient été entreprises avant la lecture faite au prône de leur église paroissiale dimanche le 15 avril, les en instruisant. Le document mentionne que Saint-André renferme un territoire de quatre lieues de front sur deux rangs de profondeur dans lequel se rencontre un grand nombre de montagnes, landes et terrains marécageux et conséquemment à peine suffisant pour le maintien de ses habitants et de son pasteur et que si on le démembre encore une fois, c'est priver le pasteur de moyens honnêtes de subsistance ou contraindre les habitants à un surcroît de contributions et sacrifices. Malgré cette intervention, les événements suivront leur cours...

En 1856, le 1er mars, la paroisse de Saint-André perd trois milles du côté est, en faveur d'une nouvelle paroisse, Notre-Dame-du-Portage.

Au temps du cinquème curé, Jean-Baptiste Gagnon (1862-1866)

Le nouveau curé, Jean-Baptiste Gagnon découvre qu'au 1er octobre, 236 livres 18 chelings et 12 deniers (£230-18-12) sont dus à la Fabrique en arrérages pour loyer de bancs. Cet été-là, des réparations à la grange et à l'étable de la Fabrique ont coûté la somme de dix-huit louis. En 1863, on repeint la toiture de l'église et de la sacristie.

Le 22 septembre 1866, l'abbé Jean-Baptiste Gagnon quitte Saint-André. Il est remplacé par l'abbé Léon Roy.

Deux nouveaux clochers

Le 29 janvier 1865, à une assemblée de Fabrique, les marguilliers souhaitent faire construire un nouveau clocher pour remplacer l'ancien qui menace ruine. Les quatre-vingt-un morceaux de bois devront être prêts le 31 mars. Pour la somme de \$40, Théophile Morin fournit le bois. Joseph Morin, charpentier de Saint-André, l'érige en prenant toutes les précautions nécessaires pour en assurer la solidité et la durée. Cent dollars (\$100) (£25) de récompense s'ajouteront aux \$460 (£115) promis. Ce

menuisier-charpentier est surnommé par les gens de son entourage "Tifan", ce qui signifie "petit fin".

En 1866, un petit clocher est posé par Isidore Morin sur l'extrémité supérieure de la couverture du rond-point de l'église.

Construction d'une nouvelle salle publique

En 1866, le 22 avril, on décide de construire une salle publique. Joseph Morin la bâtit auprès et à l'ouest de la chapelle des morts, sur l'emplacement de l'ancienne. Il se sert des matériaux qui ont été apportés dans ce but dans le cours de l'hiver dernier par les paroissiens. Étienne Pelletier fait le "solage" et la cheminée. Cette construction est payée par le produit de la quête de l'Enfant-Jésus qui a été faite en janvier dernier et une partie de celle de l'année prochaine.

Au temps du sixième curé, Léon Roy (1866-1867)

En 1866, la dîme rapporte au nouveau curé, Léon Roy, quarante-neuf (49) minots de blé, dix-neuf (19) de pois, quatre cent quatre-vingt (480) d'avoine, soixante-et-onze (71) d'orge et soixante-deux (62) de seigle.

Cette année-là, le 22 avril, on décide de réparer l'église. Toutes les portes sont refaites en neuf. On pose deux châssis ronds de portail et une corniche autour du carré de l'église servant de plafond à la saillie de la couverture.

À cette époque, chaque inhumation dans l'église coûte \$36. pour un adulte et \$10. pour un enfant de moins de sept ans. Le 31 octobre, les conseillers décident de tenir dans la nouvelle salle publique de la paroisse leur prochaine séance et d'y aménager une enceinte avec tables et bancs pour pouvoir y siéger convenablement. Le 21 janvier 1867, la Fabrique décide d'acheter des transparents pour poser dans les châssis du choeur et dans tous les éventails des châssis de l'église.

Au temps du septième curé, Jean-Baptiste Perras (1867-1872)

Un nouveau curé arrive à Saint-André: Jean-Baptiste Perras.

Il semble que la première inhumation faite sous l'église de Saint-André soit celle de Pierre-Hilary Michaud, le 10 décembre 1868, âgé de quatre-vingts ans. Le 21 juillet 1827, il avait fait don d'un terrain, voisin de l'église, à Mgr l'évêque de Québec, Bernard-Claude Panet, pour la Fabrique

de Saint-André. Puis, le 6 juillet 1830, il avait vendu un autre terrain à la Fabrique.

En 1868, M. Berlinguet, architecte, travaille sur les colonnes de l'église. Maxime Morin en boise une et peint les autres. Michel Bellavance huile le mur extérieur de l'église. Benjamin Soucy vend à la Fabrique dix gallons d'huile à sardine et M. Vallerand, huit lampes à réverbère. Le 26 décembre 1869, vu l'état détérioré des ornements du culte et l'état prospère de la Fabrique, les marguilliers prient le curé de se procurer un ornement de couleur blanche, un rouge et une chape. Ils veulent aussi donner à la nouvelle paroisse de la Baie des Ha Ha, diocèse de Rimouski, la balustrade de fer remplacée l'année dernière... Plusieurs habitants de cette paroisse ont déjà été paroissiens de Saint-André. Le 11 décembre 1870, on décide de renouveler les tuyaux de poêle de l'église brûlés par leur long usage et de placer une fournaise; l'église a failli être la proie des flammes trois jours plus tôt. Depuis vingt-et-un ans, il n'y a pas eu de retraite dans la paroisse, alors, on décide d'en faire une cette année qui dure pas moins de huit jours. En 1870, le curé Perras achète des ornements pour la somme de \$268; de plus, il lègue \$125 pour l'achat d'un tableau.

Suite à une assemblée des anciens et nouveaux marguilliers, à la sacristie, à l'issue de l'office divin, le 1er juillet 1871, on fait des réparations à l'église, à la sacristie, au presbytère et à la chapelle des morts: clouer et remplacer les bardeaux manquants, poser deux couches de peinture rouge sur les couvertures, de peinture grise sur les tambours, deux couches de peinture imitant la brique sur le carré du presbytère et deux de peinture blanche aux portes; poser une dalle en tôle galvanisée à la galerie avec deux descentes en fer blanc et des jalousies neuves aux quatorze châssis du presbytère, refaire les anciennes, les peindre en vert et les poser aux châssis des mansardes, poser deux couches de peinture grise sur le carré de la chapelle des morts. L'intérieur des salles publiques sera boisé en planches de pin, des lambris intérieurs seront posés et trois banquettes grises avec dossiers en pin de six pieds de long et les bancs en madriers d'un pouce et demi d'épaisseur seront fixés.

Le révérend Messire Jean-Baptiste Perras, curé, s'est éteint; il est inhumé le 8 août 1871. La Fabrique paie les frais de ses funérailles.

Le 19 août 1872, Charles-Henri Paquet demande à Mgr de nommé un curé avant la fête de Saint-Michel. Pour sa part, l'abbé Patry se plaint des négligences dans les affaires tenues par feu le curé Perras. Depuis 1867, il ne retrouve qu'un petit nombre d'actes complets. À la fin de février dernier, Herménégilde Marchand a fait baptiser une fille, son acte de baptême n'est pas inscrit au registre.

Bénédiction de l'orgue et des trois cloches

À la suite de l'assemblée des anciens et nouveaux marguilliers, le 6 juillet 1873, on demande des souscriptions pour l'achat de trois cloches et d'un orgue. En 1874, des changements sont faits au jubé, certains bancs devront céder leur place à l'orgue commandé l'an dernier. Un salaire de \$40 par an sera accordé à l'organiste.

Le soir du 15 juillet, le curé de Sainte-Marguerite bénit l'orgue, achetée de Louis Mitchell Facteur pour la somme de \$1000, et le lendemain, c'est jour de bénédiction solennelle des trois cloches, achetées chez A. Robitaille et Pitcher, marchands, et fabriquées à la fonderie Mears de Londres, Angleterre. La première donnée par veuve Hilary Michaud (\$293), pesant six cent vingt (620) livres, est nommée "Angèle, Chrysogone, Pierre, Hyppolite" et est présentée par Chrysogone Sirois, médecin, M. et Mme Pierre Marquis, M. et Mme Hyppolite Paradis, Mme Hilary Michaud; la deuxième, donnée par Narcisse Sirois (\$258), pesant cinq cent quarante-six (546) livres, nommée "Narcisse, Sifroi, Julie, Christine" et présentée par MM. et Mmes Narcisse Sirois, Sifroi Dumont et Maxime Michaud et la troisième, donnée par Zéphirin Michaud (\$230), pesant quatre cent quatrevingt-six (486) livres, nommée "Zéphirin, Onézime, Joseph, Olympe, Michel, Henriette" et présentée par Zéphirin Michaud, Mlle Onézime Michaud, sa soeur, MM. et Mmes Joseph Caron et Michel Gagné. Sont présents à la cérémonie les curés de Saint-Louis, Cap Saint-Ignace, Saint-Raymond, Sainte-Marguerite, Baie du Fèvre, Sainte-Hélène, Saint-Alexandre, Notre-Dame du Portage et Sainte-Modeste. Depuis ce jour, fidèles à leur devoir, les cloches annoncent les fêtes et les deuils.

Au temps du huitième curé, Louis-Barthélémy Hallé (1872-1900)

Le 4 octobre 1872, un nouveau curé arrive à Saint-André: Louis-Bathélémy Hallé.

Chaque année, la somme de \$1 est allouée au crieur, Louis Ouellet, pour ses services. Pour trois mois de travail, le bedeau reçoit \$56 et le constable, \$8.

La seconde inhumation faite sous l'église de Saint-André, le 21 janvier 1874, est celle de Rémi Garneau, âgé de soixante-dix ans.

En 1874, la personne choisie par M. le curé pour toucher l'orgue reçoit \$40, pour l'année alors que le bedeau reçoit \$97. L'achat chez les Soeurs de la Charité d'un "Enfant-Jésus" avec une crèche coûte \$80. Le 20 août 1874, le curé dresse l'inventaire de divers édifices érigés sur les six arpents en superficie de la Fabrique: une église en pierre de cent vingt

(120) sur cinquante (50) qui a besoin d'être couverte en bardeaux et lambrissée ou crépie; une sacristie en pierre de quarante-sept (47) sur trente-et-un (31) bien montée en linge, ornements et vases sacrés et deux confessionnaux; un presbytère en bois de quarante-cinq (45) sur trente (30); des salles publiques de trente-cinq (35) sur trente (30); un cimetière de cent-trente-cinq (135) sur quatre-vingt-dix (90) entouré d'une clôture de bois, avec une croix en fer au centre et une partie réservée aux enfants morts sans baptême.

En 1875, les archives sont conservées dans l'armoire en bois de la chambre à coucher du curé. Le cimetière mesure maintenant cent quatre-vingt-cinq (185) pieds sur quatre-vingt-dix (90).

Les élections provinciales du 7 juillet 1875 sont les premières à se faire par vote secret. Le peuple, convaincu par le clergé, élit une fois de plus, un gouvernement conservateur, le parti libéral étant confondu avec le libéralisme catholique condamné par le pape Pie IX. En chaire, certains prêtres affirment même que "le ciel est bleu et l'enfer est rouge".

Au cours de l'été 1875, on mine le rocher devant le cimetière et l'église. Des réparations sont effectuées au portail et aux couvertures de l'église, de la sacristie et du presbytère. Afin de payer les réparations de la grange, la Fabrique accepte toute souscription de la part de généreux fidèles.

Le 27 août 1875, par une ordonnance de l'Archevêque de Québec, Elzéar- Alexandre Taschereau, à l'effet que la justice, la religion et l'obéissance exigent que tous ceux qui reçoivent des secours spirituels de la part du curé doivent contribuer à sa subsistance. Les familles qui ne vivent pas de la culture de la terre paieront à l'avenir la somme de \$2. dans le cours du mois de décembre de chaque année. Quiconque refusera de payer ce supplément, se rendant coupable, ne pourra être admis aux Sacrements de l'Eglise même à l'article de la mort à moins qu'il ne soit repentant de sa faute et disposé à la réparer dès qu'il le pourra.

La petite cloche reçue de M. Isidore Doucet en échange de celle donnée l'année dernière par la Fabrique de Saint-André à la mission de Saint-Éleuthère est prêtée aux Commissaires d'école de Saint-André pour être placée, le 11 février 1877, sur l'école modèle... Les marguilliers considérant que cette cloche est trop petite pour être placée sur l'église. Vu la rareté de l'argent et la bonne volonté dont a fait preuve la paroisse dans diverses souscriptions depuis quatre ans s'élevant à \$2470., on ne demandera pas de nouvelles souscriptions pour payer l'excédent de \$187.50 sur la réparation de la grange et de la clôture. Le 11 octobre 1877, on bénit les cinq tableaux achetés l'an dernier chez A. Beullac: "Baptême de Notre-Seigneur" donné par messire Perras, l'ancien curé; "Apparition du Sacré-Coeur à Marguerite-Marie" par Modeste Sirois; "Saint-Joseph et l'Enfant-Jésus" par dame veuve Hilary Michaud (\$120); "Sainte-Anne et la

Vierge" par Antoine Darisse et "L'Ange gardien" par la Fabrique. Les tableaux représentant "Saint-André", "Notre-Dame du Mont-Carmel" et "Sainte-Philomène" ornent déjà les murs de l'église de Saint-André.

En 1878, le salaire annuel de l'organiste est fixé à \$50 et celui du bedeau à \$80. Le 10 mars, les marguilliers, anciens et nouveaux, décident d'exhausser de cinq pieds le presbytère de faire les cheminées, de le couvrir en bardeaux, de le peinturer, de creuser des canaux à l'extérieur et à l'intérieur de manière à l'assainir. On projette aussi de réparer le crépis extérieur et les tambours de l'église, de peinturer toutes les boiseries extérieures, planchers du choeur et de la sacristie et changer les châssis de l'église. Le 8 février 1879, le curé bénit le chemin de la Croix placé dans la sacristie et donné par Fabien Sirois. On réparera le tableau de "Sainte-Philomène" et on achètera une piscine pour l'eau baptismale. Les salles publiques et la couverture de l'église ont aussi besoin de réparations. La clôture du cimetière sera refaite en utilisant tous les bons matériaux de l'ancienne. Le curé juge que le luxe s'est introduit dans la paroisse. Pendant cinq semaines, presque tous les jours, de quatre à cinq heures par jour, il fait le catéchisme préparatoire à la première communion.

Le 14 avril 1881, le Conseil municipal prélève une somme de \$500 sur les argents du Conseil et la remet à la Fabrique afin d'aider à payer la nouvelle couverture en bardeaux de l'église. Le 26 mai, un emplacement de trente sur vingt-deux est prêté à Pierre Pelletier, bedeau, pour y construire une maison. Ce terrain est au même lieu où est bâtie la maison qu'il occupe. Le 18 juin, l'archevêque de Québec recommande à la Fabrique de ne pas faire d'emprunts à 7% d'intérêt parce que dans le temps actuel, on trouve facilement à 6% et même à 5%. En juillet, pour un montant de \$600, Alfred Desjardins refait la couverture de l'église et de la sacristie en bardeaux de cèdre d'au moins quatorze pouces de long, quatre lignes ou un demi-pouce d'épaisseur, fendu, sans noeud ni aubier. On utilise des clous pointus de première qualité. Trois couches de peinture rouge de première qualité sont posées avec de l'huile de lin double bouillie. La clôture des cimetières, du grand et du petit, est refaite par Eusèbe Michaud pour la somme de \$119.

Il semble que la troisième inhumation faite sous l'église de Saint-André est celle d'Angèle Sirois, veuve de Pierre-Hilary Michaud, le 22 août 1881, à l'âge de quatre-vingt-trois ans. En octobre 1877, elle avait donné le tableau de "Saint-Joseph".

En 1883, on paie un salaire annuel de \$60 à l'organiste et de \$80 au bedeau. La Fabrique achète des Soeurs de la Charité du Québec de Saint-Alexandre, deux bannières et un dais; Modeste Sirois paie la somme de \$50, Zéphirin Michaud, \$100 et le Conseil municipal, \$300. Des paroissiens s'obstinent à attacher leurs chevaux à la salle publique, pourtant, dès 1878, la nouvelle clôture du cimetière faisant face à l'église était spécialement destinée aux postes des chevaux. En 1893, les "limandes" pour attacher ces

bêtes autour de l'église et des salles publiques seront remplacées par du tube de fer "caltaré".

En 1884, on achète un reliquaire de sainte Anne. On quête pour les autels de la sainte Vierge et du Sacré-Coeur. Le 21 juin 1885, Mgr l'archevêque conseille aux marguilliers de prendre des mesures pour empêcher l'eau de la montagne d'envahir les abords de l'église.

En 1885, Modeste Sirois paie \$55. pour l'achat d'un "Christ en tombeau". Le 30 août, elle donne six arpents de terre en superficie pour usage du curé avec charge pour la Fabrique de chanter trois messes de requiem par année pendant cinquante ans: une pour Pierre Hilary Michaud, une, pour son épouse, Angèle Sirois et la troisième, pour elle-même après son décès. Cette demoiselle donne aussi des meubles et immeubles estimés à \$14 000. pour la fondation du Couvent. En 1886, on consent à donner quinze bancs soit les deux premières rangées de bancs dans le sud du jubé, aux Soeurs de la Charité et à leurs élèves.

De 1885 à 1886, le salaire de l'organiste passe de \$100 à \$66.67, alors que celui du bedeau s'élève toujours à \$80 depuis 1878. En 1887 et 1888, le salaire de l'organiste descend à \$34 puis, augmente à \$50 et celui du bedeau Pierre Pelletier augmente à \$95 puis diminue à \$80. Est-ce en raison de ce maigre salaire qu'il quittera son emploi le 1er janvier 1889? Les marguilliers l'inviteront alors à habiter ailleurs que sur le terrain de la Fabrique.

Le 8 juillet 1888, le curé Hallé demande un desservant ou vicaire tant qu'il sera curé de Saint-André. Les nouveaux lots au cimetière, situés dans la partie qui vient d'être exhaussée, sont vendus au montant de \$13. La partie du cimetière réservée aux enfants morts sans baptême et aux étrangers trouvés morts sans preuve et sans signe de fidélité, sera entourée d'une palissade. L'eau de l'aqueduc est amenée au presbytère pour l'utilité de la sacristie, de l'église et des paroissiens.

Le 30 décembre, a lieu la bénédiction solennelle par Mgr Méthot de trois statues: Sacré-Coeur (\$75 dont \$50 est payé par Charles-Alfred Desjardins), Saint-Joseph (\$75 est payé par les paroissiens) et Sainte-Anne (\$100 payé par Claude Lapointe). Depuis quelques années, une statue de la Très Sainte-Vierge, installée dans l'église, avait été donnée par Charles-Alfred Desjardins. Cent jours d'indulgence sont accordés à ceux qui récitent un Pater, un Ave et un Gloria devant l'une ou l'autre de ces statues, en implorant le secours de Dieu en faveur du souverain Pontife.

Il semble que la quatrième inhumation faite sous l'église de Saint-André est celle de Modeste Sirois, soeur d'Angèle et belle-soeur de Pierre-Hilary Michaud. Modeste Sirois est inhumée le 22 mars 1889 à l'âge de soixante-quatorze ans. Le curé rappelle les bienfaits et les dons généreux faits par cette demoiselle. En octobre 1877, elle avait donné le tableau du "Sacré-Coeur". En 1883, elle avait payé la somme de \$50 aux Soeurs de la

Charité du Québec de Saint-Alexandre, pour une bannière et un dais. En 1884, Modeste Sirois avait payé un montant de \$55. pour l'achat d'un "Christ en tombeau". Le 30 août, elle avait donné six arpents de terre en superficie estimés à \$1000 pour usage du curé. Cette demoiselle avait aussi donné aussi des meubles et immeubles estimés à \$14 000. pour la fondation du Couvent en plus de \$2000 en espèces pour le même Couvent. Mlle Modeste Sirois a aussi donné la somme de \$3000 au Séminaire de Québec pour défrayer la pension d'enfants de Saint-André. La Fabrique, par reconnaissance, fait remise au Couvent du montant qui lui revient comme casuel dans la sépulture de cette demoiselle, plus les honoraires du curé, des chantres et toutes les autres dépenses ordinaires faites à l'église pour une sépulture.

En 1890, on remplace les quatre tableaux dans le choeur par des statues. La partie neuve du cimetière est divisée en quinze lots qui seront vendus au prix de \$16 chacun. À l'avenir, les bancs seront vendus le dernier dimanche de l'année et non au jour de l'an. De 1889 à 1892, le salaire de l'organiste passe de \$50 à \$38.85 puis, à \$50; celui du bedeau est toujours à \$80. En 1891, on verse \$105 au vicaire, \$8 au constable et \$8 au souffleur de l'orgue. L'année suivante, ces deux derniers voient leur salaire augmenter à \$14.

En 1892, Mgr Baillargeon recommande: "pour marcher au catéchisme" l'âge de onze ans chez les garçons et dix ans, chez les filles.

L'année suivante, les limandes pour attacher les chevaux autour de l'Église et des salles publiques, au sud-ouest de la petite chapelle et devant le cimetière sont renouvelées. Les poteaux en cèdre de quatre pouces carrés recouverts d'un feuillard mince sont peints en rouge. Les salles publiques et la façade de la clôture du cimetière sont blanchies.

Le 31 mai 1892, cent vingt-huit (128) signatures (nom ou marque certifiée) s'opposent aux réparations extérieures de l'église, du presbytère et l'agrandissement de la sacristie. À la suite d'une mésentente entre le curé et les marguilliers, le 26 juillet 1893, ceux-ci se retirent de l'assemblée l'un après l'autre. Ce n'est qu'en 1894, suite à une visite pastorale, que s'entreprendront ces travaux selon les plans de David Ouellet, architecte, au coût de \$6500. Ces travaux, dont le redoublement du plancher de la nef, seront exécutés par Joseph Gosselin de Lévis. Les joints des murs de l'église et de la sacristie seront vidés et tirés au ciment, une couche d'huile et trois couches de peinture seront données. La sacristie sera agrandie du côté nord afin d'y placer des fournaises pour chauffer l'église et la sacristie. Le 19 août 1894, une proposition du curé, celle de faire de nouveaux bancs pour l'église est rejetée à la très grande majorité...

À Saint-André, le 10 décembre 1894, a lieu la bénédiction du chemin de la croix placé dans la sacristie. Le 4 janvier 1895, Théodore Silvert Larsen de Lundesarn, de Norvège, luthérien âgé de vingt-quatre ans, arrive à Saint-André à la clôture de la navigation. Le curé Hallé veut l'admettre dans l'église catholique, mais le 17 janvier, il lit dans la théorie de Berthier au bas de la page 216 que: «Le Saint-Siège regarde comme invalide le baptême des Norvégiens.» (Concile du Vatican, no 848). Ce jeune homme épouse à Saint-André le 11 février Marie-Louise Lapointe, fille de Germain et Victoire Dufour de l'Ile-aux-Coudres.

Le 17 mars 1895, la Fabrique décide de louer des emplacements sur le cap, à l'ouest de l'église et sur le terrain, au nord du Cap, vu la rareté ou plutôt l'absence d'emplacements auprès de l'église et la parfaite inutilité de ce cap pour la Fabrique. En présence d'un grand nombre de fidèles, le 20 octobre, après la grand-messe, sont bénis un nouveau chemin de la croix placé dans l'église et une statue de Saint-André apôtre, oeuvre de Louis Jobin, placée sur le portique de l'église. En octobre, le curé reçoit une relique authentique de saint André et la fait vénérer publiquement.

C'est le couronnement des travaux faits depuis le 25 avril 1894: fournaise, murs de refend, lambourdes, escaliers neufs à la chaire et au jubé, deux planchers dans l'église, perron en pierres de taille de Deschambault devant l'église, portique, vestibule, chemin-couvert entre l'église et la sacristie, agrandissement de la sacristie du côté nord de seize pieds sur vingt-et-un pieds, ouvertures pratiquées dans le colombage vis-à-vis du rond-point, deux portes ajoutées dans le passage entre l'église et la sacristie, lambris en frêne autour de l'église, double crépi extérieur de l'église et de la sacristie, du rond-point de l'église et du pignon de la sacristie, joints vidés et remplis de ciment, murs lavés et recouverts d'une couche de lin puis de trois couches de peinture, trois couches de peinture sur les ouvertures, souche du clocher recouverte en tôle, trois couches de peinture dans la voûte de l'église, dorure, table de la balustrade en marbre; dans la sacristie, peinture et dorure, bardeaux renouvelés sur la partie de la couverture du presbytère du faîte jusqu'aux lucarnes.

Le 9 septembre 1896, le révérend Hallé donne \$55. en acompte pour aider à payer une statue de "Saint-André". Deux semaines plus tard, le 3 novembre, les marguilliers décident de donner le chemin de croix (qui a été remplacé le 20 octobre 1895) à la paroisse de Saint-Éleuthère.

À cette époque, les paroissiens prennent un soin méticuleux de leur église: tous les printemps, ils procèdent au lavage et au grand ménage...

Le 10 janvier 1897, il semble que la cinquième inhumation faite sous l'église de Saint-André est celle de Solange Gagné, veuve de Rémi Garneau, âgée de soixante-dix-sept ans. Il semble que les sixième et septième inhumations faites en 1900 sous l'église de Saint-André sont celles de Louis-Barthélémy Hallé, curé de Saint-André, le 9 mars et celle d'Edouard Roy dit Desjardins, curé de Saint-Éleuthère, le 2 octobre.

Fondation de la cinquième paroisse-fille de Saint-André: Saint-Germain (1893)

Le 2 février 1849, une requête d'une partie du fief de Granville demande l'érection d'une paroisse entre Saint-André et Kamouraska. Une réponse favorable ne leur sera rendue qu'en 1893. La nouvelle paroisse s'appellera alors Saint-Germain.

Le 7 novembre 1882, une requête présentée par Edouard Lévesque et Jules Tardif demande à ce que les signataires continuent à faire partie de Saint-André malgré les rumeurs d'érection d'une nouvelle paroisse sise à l'ouest. Outre Edouard Lévesque et Jules Tardif, les requérants sont: les propriétaires de la seigneurie Rankin résidant à Québec (lot 167), Edouard Pelletier, fils, cultivateur (lot 168), David Desjardins, fils d'Ignace, bourgeois (lot 169), Arthur Desjardins, bourgeois (lot 170), Ignace Desjardins, cultivateur, (lot 171), Napoléon Moreau (lot 172), Octave Lebel (lot 173), Jules Tardif, cultivateur (lot 174), Alexis Dumont, cultivateur (lot 175), Évariste Levasseur, cultivateur (lot 176), Georges Dumont, cultivateur (lot 177), Achille Tardif, cultivateur (lot 178), israël Ouellet, cultivateur (lot 179), Zéphirin Michaud (lot 180), David Sirois, fils de Maxime, cultivateur (lot 181), Maxime Sirois, cultivateur (lot 182), Jules Tardif, cultivateur (lot 183), Florian Massé, cultivateur (lot 185), Dominique Lévesque (lot 186), les derniers sont cultivateurs à Sainte-Hélène sauf Joseph Bossé, marchand (lot 301), et Louis Ouellet, forgeron (lots 294 à 296) Michel Saint-Pierre, (lots 187 à 190), Germain Saint-Pierre (lot 290), François et Joseph Ouellet (lot 291), Pierre Bérubé (lot 292), Michel Saint-Pierre, fils de Pierre (lot 297), Jean-Marie Saint-Pierre, fils de Pierre (lot 298), Octave Thiboutot (lot 299), Raphael Morin (lot 300), Xavier Bérubé (lot 302). Deux jours plus tard, par une autre requête, la majorité des paroissiens de Saint-André s'oppose à l'érection de Saint-Germain parce que la population diminue chaque année. Le 1er janvier 1893, des habitants dont au moins trois du Mississipi regrettent d'avoir signé la requête demandant la nouvelle église de Saint-Germain et souhaitent ne plus en faire partie. Adrien Michaud, Adrien Tardif, Georges Tardif, Edouard Pelletier, Xavier Michaud, Évariste Levasseur, André Dubé et Tancrède Lebel ont trouvé les responsabilités trop lourdes pour leurs moyens.

Malgré les oppositions, Saint-André est amputé de sa partie ouest au profit d'une nouvelle paroisse, Saint-Germain, érigée canoniquement après maintes embûches le 23 mars 1893 par son Éminence le Cardinal Bégin. Le ler janvier, les habitants du Mississipi demandent de ne pas faire partie de cette nouvelle paroisse, les obligations étant trop lourdes, ils devront se soumettre malgré leurs revendications. Avant 1893, les terres de Saint-André s'étendaient au premier rang, celui côtoyant le fleuve, jusqu'à

l'extrémité ouest de la montagne de Mississipi et au rang Mississipi, jusqu'à la route montant de ce rang vers Sainte-Hélène.

Au temps du neuvième curé, Louis-Daniel Guimont (1900-1902)

Après le décès du curé Hallé, l'abbé Louis-Daniel Guimont arrive à Saint-André comme nouveau curé.

Cette année-là, les limandes auprès du jardin et du cimetière ont encore besoin de réparations. Le 1er juin 1901, trois bassins en marbre sont achetés pour les chambres du presbytère, dont celle de monseigneur et celle du curé. Le 17 avril, le curé Guimont démissionne, sa santé lui faisant défaut et les ressources ne lui permettant pas de payer indéfiniment des desservants.

Au temps du dixième curé, Joseph Alphonse D'Auteuil (1902-1911)

Après son départ, le curé Guimont est remplacé par l'abbé Joseph Alphonse D'Auteuil.

Le 16 juillet 1902, à l'église, on bénit les statues de Saint-François d'Assise, don de Mme Alfred Desjardins et celle de Saint-Antoine de Padoue, don des paroissiens. Le 8 juin, Joseph Desjardins est réengagé comme organiste. Il recevra un salaire mensuel de \$5. Le nouveau bedeau engagé en remplacement d'Alphonse Nadeau, recevra \$80 par année.

Cette année-là, la salle publique est réparée et modifiée de manière à fournir tant à la fois, les deux salles publiques pour les hommes et les femmes séparément, une salle des réunions du Conseil municipal et un logement pour le bedeau qui remplacera Alphonse Nadeau. À l'époque, le constable reçoit un salaire de \$8., le souffleur d'orgue, \$12., le bedeau, \$98.95 et l'organiste \$55. Le 16 juillet 1903, de nombreux fidèles assistent à la bénédiction d'une statue de l'Enfant-Jésus de Prague.

Le 17 mai 1904, le curé D'Auteuil répond à l'offre d'un poste de chapelain de l'Hôpital Saint-Joseph de Fraserville, poste qu'il refuse se disant inapte à remplir les fonctions délicates de Chapelinat. 1904, c'est aussi l'année où l'on pose des bergères dans la grande allée.

Le 15 août, les marguilliers décident unanimement de réparer la salle publique sise en face de l'église et d'en faire une résidence pour le bedeau. Pour la somme de \$500, Joseph Larouche redouble aussi le plancher dans l'appartement du bedeau et installe des "closets". Le 26 novembre, le curé tente de négocier la location de la salle publique aux deux Conseils